



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLES ROY ET JOLY**  
**ÉCOLE JOLY – Lundi, 6 décembre 2021**  
**19 h**  
**Procès-verbal**

**Étaient présents(es) :** **Parents d'élèves :** Mme Catherine Bérubé ☒ Mme Dominique Brière ☒ Mme Valérie Jomphe ☒  
Mme Andrée-Anne Landry ☒ Mme Geneviève Landry ☒ Mme Cindy Simard ☒

**Personnel école :** Mme Véronique D'Amours ☒ Mme Vicky Dumont ☒ Mme Véronique Petit ☒  
Mme Isabelle Rioux ☒ Mme Marilyn Roy ☒ Mme Marie-Pier Simard ☒

**Communauté :**

**Membre du public :** Mme Marie-Hélène Harvey

**Participait également :** Mme Chantal Dubé, directrice

**Secrétaire :** Mme Catherine Bérubé

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mmes Chantal Dubé et Geneviève Landry souhaitent la bienvenue à tous.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Vicky Dumont <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 12.1 : Compost dans les classes. <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	<b>R-CÉ 21-22-010</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2021 3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivi</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Marie-Pier Simard</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Aucun suivi.</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-011</b></p>
<p>4. Points de la direction 4.1. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (approbation) (5 minutes)</p>	<p>Mme Véronique D'Amours présente l'actualisation du plan d'action. L'école fera un sondage pour cibler les endroits plus à risque, lors du dernier, c'était la cour d'école. Les bousculades et les insultes sont les situations les plus vécues. Les enseignantes travaillent avec la matrice comportementale. Quelques conflits de plus à l'école Roy, car les élèves sont plus jeunes et en apprentissage. Actualisation : capsules vidéo, matrice comportementale, programme Hors-Piste (1<sup>re</sup>- 2<sup>e</sup>- 5<sup>e</sup>- 6<sup>e</sup> année). Ça demeure une priorité pour la direction de traiter et de faire un suivi auprès des familles, Il est important de distinguer les inhabiletés sociales vs intimidation.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Isabelle Rioux</p> <p><b>QUE</b> le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit approuvé tel que présenté.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-012</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
4.2. Normes et modalités (approbation) (10 minutes)	<p>Mme Chantal Dubé présente le document des normes et modalités.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Véronique Petit</p> <p><b>QUE</b> le document des normes et modalités soit approuvé tel que présenté.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p>	<b>R-CÉ 21-22-013</b>
4.3. Grille-matières (information) (10 minutes)	<p>La grille-matières sera déposée en février au conseil d'établissement. Les écoles peuvent faire des choix pour s'offrir des couleurs école, tout en respectant les budgets alloués. Un nouveau projet éducatif verra le jour en 2023.</p>	
4.4. Activités-sorties 2021-2022 (approbation) (10 minutes)	<p>Mme Chantal Dubé présente les nouvelles demandes d'activités et sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 pour la classe d'adaptation scolaire</li> <li>• Une cueillette de denrées en décembre</li> <li>• Tirelire Opération Enfant Soleil</li> <li>• Vente de cartes de Noël par les élèves de 6<sup>e</sup> année</li> <li>• Déplacement du dîner de la Voie sportive dû à la vaccination du 13 décembre</li> <li>• Sortie pour 2 classes de 6<sup>e</sup> année qui avaient des élèves au tournoi de hockey des Sphynx (préapprouvée par Mme Geneviève Landry)</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Vicky Dumont</p>	<b>R-CÉ 21-22-014</b>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.4.1. Dons reçus : Saint-Vincent-de-Paul féminine et CNESST</p> <p>4.5. Culture à l'école (information) (5 minutes)</p> <p>4.6. Projet cour d'école « réinventée » (approbation) (10 minutes)</p>	<p><b>QUE</b> ces activités et sorties soient approuvées telles que présentées.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité</p> <p>Mme Chantal Dubé informe des dons reçus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Saint-Vincent-de-Paul féminine : 1 000 \$ pour l'école Roy et 1 000 \$ pour l'école Joly</li> <li>• CNESST : 2 000 \$ pour les 4 classes de maternelle</li> <li>• Caisse Desjardins : 1 260 \$ pour l'école Roy et 1295 \$ pour l'école Joly</li> </ul> <p>Il y a eu des ateliers musicaux « Notes et Bougeotte » pour les élèves de maternelle et des sorties à l'ÉMAC pour les élèves du primaire de l'école Roy.</p> <p>Entente avec la Ville, utilisation exclusive pour les élèves sur les heures d'école. Un comité sera créé après les fêtes : loisirs de la Ville, un parent de CÉ/OPP, direction. Le projet sera sur un plan triennal. Partenaires financiers : Berger en partenariat pour 3 ans entre 8 000 et 10 000 \$. Le but est de déposer un devis/plan à la Ville dans l'optique que tout soit adapté et fonctionnel selon les besoins de la clientèle et le coût du projet sera évalué par la suite. Une demande écrite de partenariat financier sera envoyée à Berger. Un réaménagement de cour d'école signifie : pelouse, bancs, arbres. Cela ne comprend pas les modules de jeu. Mme Cindy Simard ramène que le Projet Parc École avait déjà débuté à l'époque de Mme Maryse Simard. Un</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.7. Soutien aux ÉHDAA – mesure composition (approbation et résolution) (10 minutes)</p> <p>4.8. Projet « La Cour à l'école » (information) (2 minutes)</p>	<p>montant d'environ 9 500 \$ est présent dans le code budgétaire du parc-école pour le paillis et l'entretien.</p> <p>Mme Chantal Dubé présente de façon résumé la mesure composition de classe, une mesure budgétaire pour du soutien enseignant (mesure conventionnée). Une demande d'ouvrir à d'autres formes de soutien est déposée.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Geneviève Landry</p> <p><b>QUE</b> la mesure composition soit approuvée telle que présentée.</p> <p><b>APPROUVÉE</b> à l'unanimité avec résolution à l'appui</p> <p>Des procureurs viendront pendant quelques semaines dans les classes de 5<sup>e</sup> année pour discuter du système judiciaire.</p>	<p><b>R-CÉ 21-22-015</b></p>
<p>5. Point du personnel des écoles Roy et Joly</p>	<p>Roy : aucun point</p> <p>Joly : des activités par classe auront lieu le 21 décembre : patinage, déjeuner de Noël.</p>	
<p>6. Point du service de garde</p> <p>6.1. Semaine de relâche (information)</p>	<p>Il manque encore des éducatrices au service de garde et donc, nous avons toujours une liste d'attente pour certaines familles. Il y a eu 2 journées pédagogiques et une journée de tempête depuis novembre.</p> <p>Les écoles sont réquisitionnées pour les jeux du Québec qui se dérouleront pendant la semaine de relâche, le service de garde sera donc fermé.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
7. Point de l'O.P.P.	L'équipe école aimerait que l'O.P.P. participe au déjeuner de Noël de l'école Joly. Jusqu'à maintenant seulement quatre parents ont levé la main. Au besoin, on prendra des parents bénévoles dans chaque classe.	
8. Point du représentant au comité de parents	Mme Dominique Brière fait un résumé de la dernière rencontre du comité de parents.	
9. Point du représentant de la communauté	Aucun représentant.	
10. Rapport du trésorier	Budget initial : 1 100 \$	
11. Période de questions de questions de l'assemblée	<p>M. Benoit Ouellet au sujet du comité cour d'école : Est-ce qu'un appel de participation au comité sera fait ?</p> <p>Mmes Chantal Dubé et Geneviève Landry en rediscuteront. Une rencontre consultative pourrait être une option. Les modalités sont à suivre.</p>	
12. Autres points 12.1. Bac brun dans les classes	Au service de garde, l'utilisation des bacs bruns est déjà implantée. Gestion plutôt difficile pour les enseignantes dans les classes, il est suggéré de sensibiliser par l'éducation.	
13. Date de la prochaine rencontre 7 février 2022	La prochaine rencontre aura lieu le lundi 7 février 2022.	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
14. Levée de l'assemblée	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Marie-Pier Simard</p> <p><b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 45.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p>	<b>R-CÉ 21-22-016</b>

---

Geneviève Landry, présidente

---

Catherine Bérubé, secrétaire